

DESU PLANTES MEDICINALES, PHYTOTHERAPIE AROMATHERAPIE, CONSEIL A L'OFFICINE

Code CPF :
Code RNCP :

PHARMACIE

DUREE 120h

DATES Février à Juillet
Ouverture en 2022-2023

HORAIRES voir Programme

LIEU Faculté de Pharmacie - AMU

COUT/TARIF

1500 Euros (Formation continue)
750 Euros (Etudiant - Hors frais
d'inscription scolarité)
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Sur 6 mois

SUIVI ET EVALUATION

Examen écrit, Mémoire

SANCTION DE LA FORMATION

DESU AMU

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

6ème Année des études de Pharmacie
validée
Diplôme d'état de docteur en Pharmacie

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences solides sur les Plantes Médicinales (phytochimie, pharmacologie, toxicologie, clinique), la Phytothérapie, l'Aromathérapie afin pouvoir apporter des conseils étayés en garantissant la sécurité du patient et en respectant les aspects règlementaires. Une telle formation offrira au pharmacien une alternative et/ou un complément à l'allopathie traditionnelle, reposant à la fois sur des bases scientifiques et pratiques.
- Appréhender la phytovigilance.
- Faire de la veille documentaire notamment au niveau réglementaire/ développer un esprit critique.

PUBLIC CONCERNE

Pharmaciens
Etudiants de Pharmacie en 6ème année

PROGRAMME

Phytothérapie, Aromathérapie, Homéopathie :
Définitions, Réglementation, Conseil à l'officine, Cas de comptoir,
Reconnaitances de plantes médicinales

Moyens et Méthodes Pédagogiques

- e-learning : 20h
- Cours en présentiel ou distanciel :
 - Cours magistraux (CM) : 30h
 - Cas pratiques, Reconnaissance de plantes : 50h
- TPE (Travaux Personnels Encadrés) : 20h

Responsables de la formation

Dr B. BAGHDIKIAN
Dr Siya BUN
beatrice.baghdikian@univ-amu.fr
Sok-Siya.Bun@univ-amu.fr

04.91.83.55.93
04.91.83.55.45

Profil des intervenants :

Enseignants chercheurs, Pharmaciens
d'officine, Médecins

Inscriptions administratives

Sylvie LOPES
sylvie.lopes@univ-amu.fr

Téléphone :

04 91 32 48 42

Taux de satisfaction : en cours
Taux de réussite : en cours
Taux d'insertion : en cours

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap